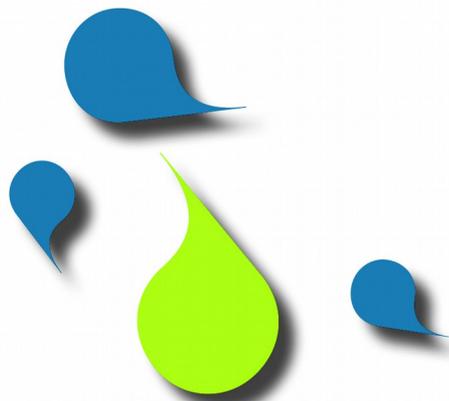


# GT urbanisme de GEOPAL

*16 Octobre 2014*

Le Géoportail de l'urbanisme



Participation au GT  
« accompagnement  
technique et  
organisationnel »

*23 mai 2014*

## **Objectif :**

- Faire part de notre expérience en matière de dématérialisation des documents d'urbanisme.



## ***Dématérialisation des documents d'urbanisme en Pays d'Ancenis***

## **L'apport de la COMPA au GT :**

- Fourniture de documents :
  - ✓ *La Convention de numérisation des documents d'urbanisme du PA*
  - ✓ *Le cahier des charges initial de numérisation des PLU*
  - ✓ *Le cahier des charges de numérisation des servitudes*
- Données chiffrées sur les coûts de la dématérialisation

## **L'apport du GT à la COMPA :**

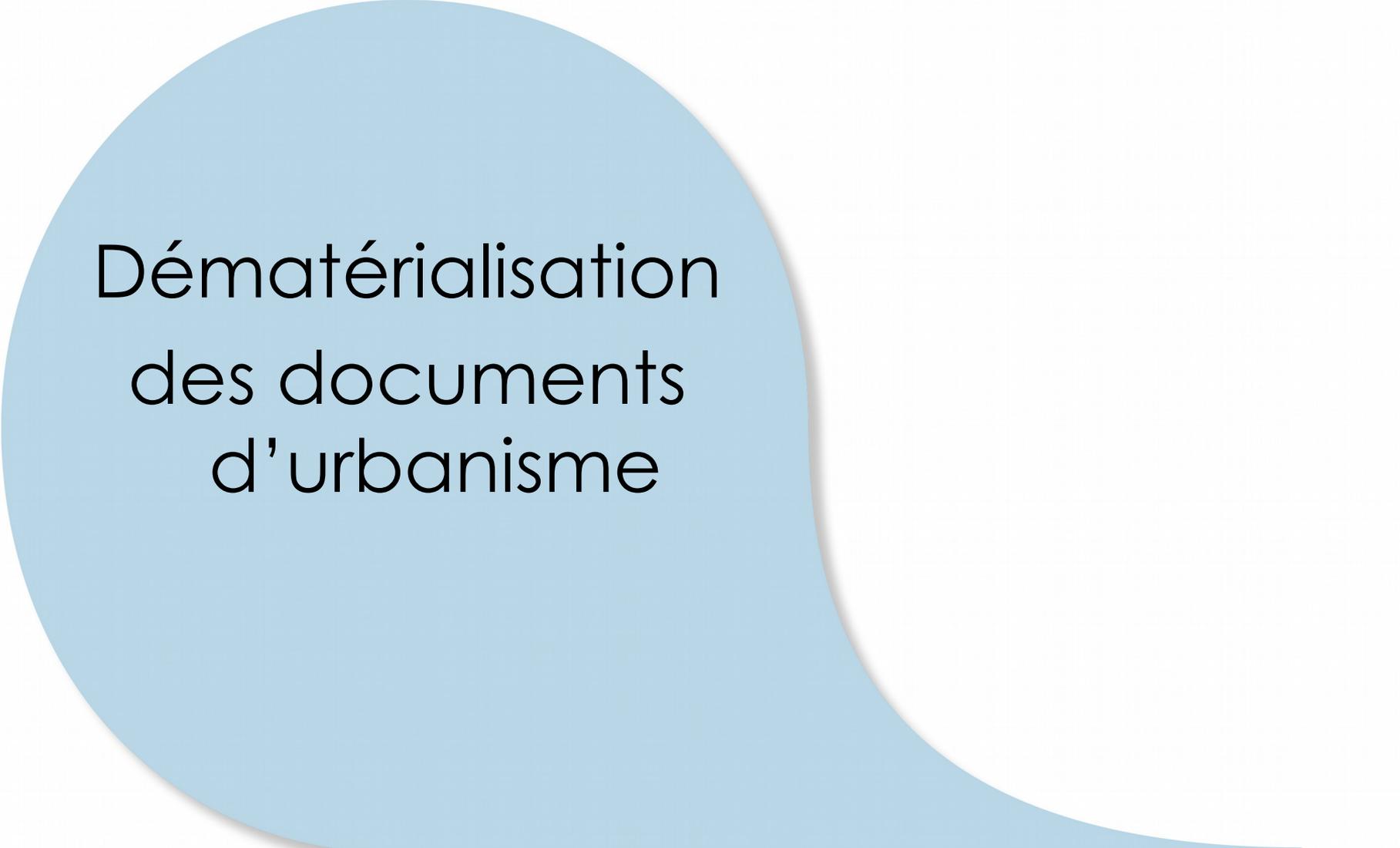
- Prise de conscience des disparités entre les régions



## **En conclusion :**

- Renforcer le rôle de l'intercommunalité (ou d'une structure supra communale) disposant d'une compétence technique en matière de SIG, les communes seules (pour la plupart) ne pouvant disposer ni de la compétence pour rédiger les clauses du CCTP, ni analyser la pertinence de l'offre au moment du marché ni encore moins assurer le contrôle..
- Conforter le rôle de la DDTM en matière de contrôle du DU numérique
- Développer la culture commune du SIG appliqué à l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal :
  - ✓ *un logiciel pour l'instruction du droit des sols, il s'agit d'un logiciel métier « synchronisé » avec le SIG*
  - ✓ *un groupe de travail à l'échelle de l'interco avec les agents communaux concernés de près ou de loin par l'urbanisme et la DDTM*
- Avancer en parallèle sur les problématiques de numérisation des servitudes.





Dématérialisation  
des documents  
d'urbanisme

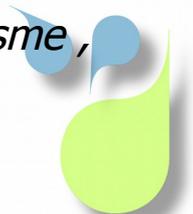
# L'urbanisme en Pays d'Ancenis

## **La compétence urbanisme dans les communes de l'intercommunalité :**

- 2 communes instructrices : Ancenis et Mésanger
- 27 communes où la compétence urbanisme est partagée entre les communes (pré-instruction) et les services de l'Etat (jusqu'en juillet 2015),
- Compétentes pour lancer et conduire des opérations d'aménagement, excepté pour les zones d'activités économiques.

## **La compétence urbanisme au niveau intercommunal :**

- Actuellement pas de compétence en matière d'instruction du droit des sols au sein de l'intercommunalité
- Au sein du pôle développement et Aménagement du territoire, présence d'un service Urbanisme pour :
  - *Assister les communes pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme,*
  - *Elaborer, mettre à disposition des documents pour l'élaboration, la révision ou la modification des PLU,*
  - *Assurer un soutien d'urbanisme réglementaire pour les communes.*

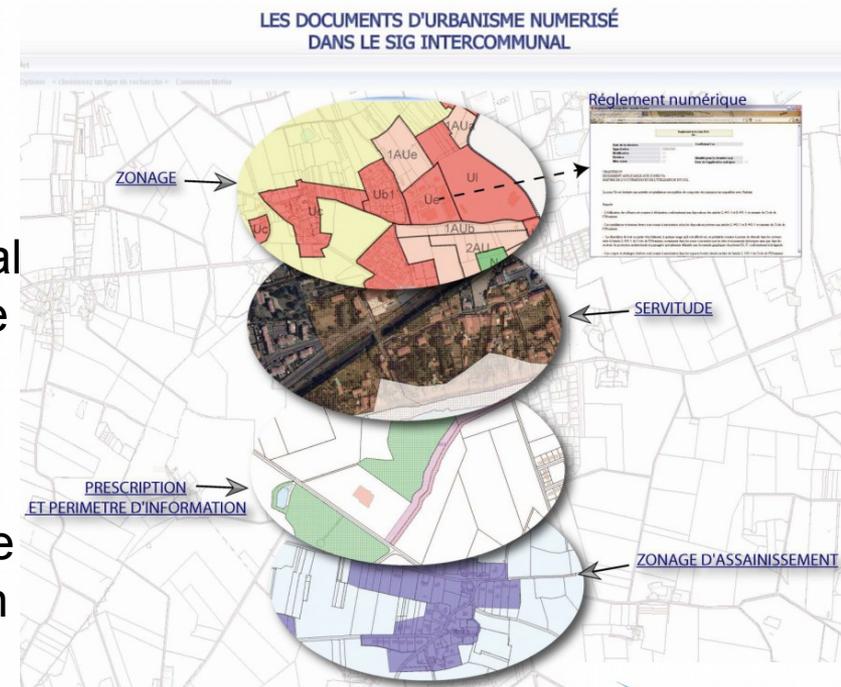


*A disposition sur le Pays d'Ancenis au lancement de la numérisation*

*→ 1 carte communale et 28 POS ou PLU*

## **Numérisation des documents d'urbanisme sur le Pays d'Ancenis :**

- Subventionné à hauteur de 80 %
- Numérisation des zonages et des prescriptions sur le modèle du CCTP régional de numérisation des documents d'urbanisme
- Numérisation des annexes
- Mise en place d'un système de contrôle de numérisation des documents d'urbanisme en partenariat avec les services de la DDTM44
- Elaboration d'une charte d'Harmonisation des nomenclatures de PLU



## Convention de numérisation des documents d'urbanisme :

- Objectif : définir un cadre organisationnel, administratif, financier et technique pour la numérisation des documents d'urbanisme.
- Convention quadripartie : Communes, COMPA, DDTM44 et CG44 signée en 2011

## Elaboration d'un modèle de DCE :

- Objectif : accompagner les communes dans leur procédure de révision ou de modification de leur document d'urbanisme

## A développer :

- le « porter à la connaissance » et le suivi des modifications des documents d'urbanisme
- la diffusion et l'accessibilité des données : ***Géoportail de l'urbanisme ?***

